

La restructuration urbaine des quartiers d'habitat social

Avec plus de 4500 habitants, les quatre quartiers d'habitat social du Pays Voironnais, Brunetière et Baltiss à Voiron, Bourg Vieux à Voreppe et Champlong les Fleurs à Moirans représentent environ 5% de la population du territoire.

Construits dans les années 60-70, ces quartiers nécessitent aujourd'hui d'importantes transformations en terme de rénovation des bâtiments et des équipements, mais également d'aménagement des espaces extérieurs, d'amélioration des déplacements afin d'en faire des quartiers comme les autres, mieux intégrés à leur commune et plus agréables à vivre pour leurs habitants.

D'un montant total de 69 millions d'euros, ces projets de restructuration sont pilotés par chaque commune concernée, qui est l'interlocuteur privilégié des habitants.

Engagées en 2010, des études ont permis l'élaboration d'un scénario de restructuration par quartier qui intègre les critères du développement durable tels que la participation des habitants au projet, la mixité sociale, le désenclavement des quartiers et la dimension environnementale.

C'est sous condition de l'intégration de ces critères de durabilité que le Pays Voironnais accorde plus de 18 millions d'euros aux communes et aux bailleurs.

Des conventions cadre ont été signées en 2012 avec les communes et bailleurs sociaux concernés afin de formaliser les grands principes d'aménagement des projets et les engagements financiers. La mise en œuvre concrète des projets est confiée aux communes, la Communauté du Pays Voironnais en assure la coordination globale.

A ce titre, cette dernière veillera à la prise en compte des aspects sociaux autant que des aspects urbains : le respect des engagements pris notamment en matière de participation des habitants, de conditions de relogement des locataires concernés par une démolition, d'intégration de clauses d'insertion dans les marchés, de mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement et toutes actions d'accompagnement des habitants aux changements.

Appel à projet contrat de Ville

TÉLÉCHARGER

- > Contrat de Ville 2015-2020
- > Guide pratique appel à candidatures 2019
- > Formulaire de demande de subvention (identique pour tous les porteurs de projet)
- > Bilan renouvellement d'une action

EN SAVOIR PLUS

- > Pour vous informer sur l'avancement des projets, vous pouvez consulter les sites des communes : <http://www.ville-moirans.fr/>, <http://www.voreppe.fr/> et <http://www.voiron.fr/>

Des dates et des chiffres

Coût total de la restructuration : 69 millions d'euros financés à hauteur de :

37 millions d'euros par les bailleurs sociaux Pluralis et Opac 38

18 millions d'euros par le Pays Voironnais

14 millions d'euros par les communes.

Planning de réalisation : de 2012 à 2024 selon les projets

40 rue Malmoué
cs 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 09h-12h / 13h30-18h
Tél : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/les-projets-en-cours/la-restructuration-urbaine-des-quartiers-d-habitat-social-577.html>

